

Investissement Canada—Loi

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, j'interviens avec plaisir dans le débat du projet de loi C-15. D'une intervention à l'autre, l'inquiétude que m'inspire ce projet de loi grandit. Le nom de Loi sur Investissement Canada qu'on lui donne ne lui convient pas du tout. Il faudrait plutôt parler de loi sur les investissements de partout ailleurs sauf le Canada.

Les actions du gouvernement nous donnent lieu de nous méfier encore davantage de ce projet de loi. Les amendements que nous débattons aujourd'hui renferment des points très importants que nous ne devons pas perdre de vue. Comme le député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) l'a dit, nous voulons plus de transparence dans ce genre de mesure législative. Il a dit avec raison que sous le régime de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, la transparence n'existait pas autant que beaucoup d'entre nous l'auraient souhaité. C'est vrai. Il y en a cependant encore moins dans la mesure à l'étude. Il est effarant de penser que des investissements se font dans le plus grand mystère, et de constater qui a le dépôt de l'information.

Avec la création d'Investissement Canada, le pouvoir va se concentrer de plus en plus entre les mains d'un seul ministre. Il est encore plus effrayant de penser que ce ministre est la compassion personnifiée, le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens). C'est un sujet de vive inquiétude pour moi personnellement et pour les autres députés de l'opposition.

Hier, j'ai interrogé le ministre au sujet de la vente de Gulf Canada par la société Chevron. C'est là une affaire très importante, car nous voulons nous assurer que la compagnie Gulf Canada sera vendue à des capitaux canadiens. Cela est extrêmement important, car nous voulons maintenir le principe de la canadienisation de la moitié de l'industrie pétrolière et gazière d'ici à 1990. De 1980 à 1983, la participation canadienne est passée de quelque 28 p. 100 à plus de 40 p. 100. Plus elle augmentera, plus il sera difficile d'atteindre l'objectif de 50 p. 100. C'est quelque chose d'important et le gouvernement ne cesse d'en faire peu de cas.

Compte tenu de l'état d'esprit et du sens politique actuels du gouvernement, il ne sera certes pas question de décentralisation. Le gouvernement est trop décidé à suivre la politique des États-Unis. Dans l'allocution qu'il a prononcée le 10 décembre devant l'Economic Club de New York, le premier ministre (M. Mulroney) a dit que nous étions ouverts aux affaires. Son gouvernement ne fera rien pour contrecarrer toute mainmise ou tout investissement au Canada. Le présent projet de loi est censé stipuler que tout investissement de plus de cinq millions de dollars sera examiné, mais il n'en sera rien, monsieur le Président, parce que le gouvernement ne voudra pas risquer ainsi de contrarier ou de blesser de quelque façon le gouvernement américain.

Voilà le problème de la canadienisation. On peut dire non seulement que celle-ci est menacée, mais que le gouvernement ne veut même pas en entendre parler. Il exécute aveuglément ce qu'il pense que les États-Unis désirent. C'est la première fois qu'un premier ministre canadien se présente à un sommet les mains vides de toute politique monétaire proprement canadienne. Et à Bonn, le premier ministre ajoute «moi itou» à tout ce que le gouvernement des États-Unis demande. C'est non seulement effrayant mais honteux, étant donné les problèmes monétaires qui existent aujourd'hui dans le monde. C'est une menace pour l'économie canadienne et pour l'industrie canadienne, pour ne rien dire du principe de la canadienisation.

Qu'advient-il de la politique de canadienisation? J'ai interrogé aujourd'hui le ministre de l'Expansion industrielle régionale à ce sujet. Je lui ai demandé s'il pouvait me dire s'ils s'en tiennent à une politique de 50 p. 100 de propriété canadienne à l'horizon 1990. Il m'a répondu d'attendre que la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) revienne. Elle va être absente pour un mois. Voilà toute l'estime qu'on accorde à la canadienisation et à ce qui se passe au pays. Je ne m'oppose pas à ce qu'elle soit absente, mais il n'y a pas de raison que le ministre ne puisse pas répondre à une question d'une importance fondamentale pour la population canadienne.

[Français]

Mme B. Tardif: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Le président suppléant (M. Paproski): L'honorable secrétaire parlementaire invoque le Règlement.

Mme B. Tardif: Monsieur le Président, j'aimerais encore revenir sur la pertinence du débat que nous avons actuellement. Je pense que l'honorable député ne sait même pas de quelles motions nous sommes en train de discuter.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Je crois que toutes les motions concernant l'information du public. Je suis persuadé que le député restera dans le sujet.

M. MacLellan: Monsieur le Président, dans mes observations liminaires j'ai mentionné les motions en discussion, les sujets de préoccupation auxquels ces amendements correspondent, et les sujets que concernent ces amendements, lesquels, s'ils étaient adoptés, atténueraient beaucoup les craintes qui existent dans le pays au sujet de ce projet de loi. Je ne reproche pas à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources d'être absente. Je veux bien qu'elle s'absente aussi longtemps qu'elle le voudra. Mais ce contre quoi je proteste, c'est que le ministre de l'Expansion industrielle régionale refuse de répondre à des questions d'une importance fondamentale à la Chambre des communes. Un ministre qu'on dit important devrait pouvoir exposer la position du gouvernement au sujet d'un principe que le gouvernement est censé appliquer et qui a été adopté longtemps avant qu'il ne vienne au pouvoir.

Cela va continuer de nous préoccuper du point de vue de la canadienisation ainsi que de tous les aspects de l'activité commerciale au pays. S'il n'y a pas de borne aux investissements étrangers, ils pourront fort bien se pratiquer sous forme d'acquisitions. Et s'il n'y a rien d'autre à attendre des investissements étrangers, nous allons y perdre énormément. Il faut que cela préoccupe beaucoup le pays, parce que nous attendons des investissements étrangers autre chose que des acquisitions. Je ne suis pas contre les investissements étrangers. J'estime qu'ils ont un rôle bien défini à jouer, et nous en avons besoin. Mais il faut qu'il soit bien compris des investisseurs étrangers que nous voulons des investissements nouveaux. Voilà de quoi il retourne en réalité. On dit que c'est pour cette raison que cette approche a été adoptée. Mais il me semble qu'il n'y a aucune borne d'aucune sorte. Si nous ne nous en occupons pas, nous allons y perdre.